



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 16 mai 2017

Le Conseil Municipal de la ville de THOIRY :

- * **Approuve** le compte rendu du conseil municipal du 28 mars 2017.

Vote unanime.

- * **Désigne** les jurés de cour d'assises au titre de l'année 2018 pour la Ville de Thoiry et les Villes du canton de moins de 1300 habitants.

- * **Approuve et Arrête** le compte de gestion du budget 2016 de la ville de Thoiry présenté par monsieur le Receveur Municipal, en parfait accord avec celui établi par l'ordonnateur à l'appui du compte administratif 2016 de la ville de Thoiry.

Vote unanime

- * **Autorise** Madame le Maire à affecter la somme de 1 623 736,92 € correspondant à la totalité de l'excédent de fonctionnement dégagé, au titre de l'exercice 2016 à l'article 1068 en recettes de la section d'investissement du Budget 2017 de la ville de THOIRY.

Vote unanime

- * **Autorise** Madame le Maire à mettre en œuvre un budget supplémentaire relative au budget principal 2017 de la ville de Thoiry.

Vote unanime

- * **Approuve** le bilan annuel des acquisitions immobilières et cessions de terrains réalisées par la ville de Thoiry pour l'année 2016.

Vote unanime

- * **Accepte** le versement d'une subvention au profit de l'Avenir Gessien Gymnastique de Thoiry d'un montant de 1 120,00 €, pour financer les activités sportives et physiques aux écoles publiques du 2^e trimestre de l'année scolaire 2016/2017.

Vote unanime

- * **Approuve et Arrête** le compte de gestion du budget 2016 de la forêt communale présenté par monsieur le Receveur Municipal, en parfait accord avec celui établi par l'ordonnateur à l'appui du compte administratif 2016 de la forêt communale.

Vote unanime

- * **Autorise** Madame le Maire à affecter la somme de 12 228,18 € correspondant à une partie de l'excédent de fonctionnement dégagé, au titre de l'exercice 2016 à l'article 1068 en recettes de la section d'investissement du Budget 2017 de la Forêt Communale de la ville de THOIRY et 28 469,88 € à l'article 002 en recettes de la section de fonctionnement.

Vote unanime

- * **Autorise** Madame le Maire à mettre en œuvre une décision modificative N° 01 au Budget 2017 de la Forêt Communale de la ville de THOIRY.

Vote unanime

- * **Autorise** Madame le Maire à signer le programme de travaux au budget de la Forêt Communale pour un montant de 29 600,00
- * € HT.

Vote unanime

- * **Autorise** Madame le Maire à signer le dossier de demande d'aide sylvicole à la Région Auvergne-Rhône-Alpes 2017.

Vote unanime

- * **Autorise** Madame le Maire à signer un avenant N°2 à la convention d'objectifs conclue entre la Ville de Thoiry et l'Association Les Voix du Conte.

4 abstentions : Monsieur ROMAND-MONNIER, Monsieur JULLIARD, Madame DREYER et Monsieur THOMAS.

- * **Autorise** Madame le Maire à signer tout acte notarié et acte administratif relatif à la cession de terrain : propriété Romand-Monnier, rue Briand Stresemann.

Vote unanime

- * **Autorise** Madame le Maire à signer tout acte notarié relatif à l'acquisition de la parcelle AY 6, propriété de M. Paul Ferrolliet, lieudit Sur le Creux.

Vote unanime

